



Séminaire d'InPact

29-31 janvier 2024
Bergerie de Villarceaux



Le Pôle InPact s'est rassemblé du lundi 29 au mercredi 31 janvier 2024, admin et salarié·es des structures nationales et des InPact territoriaux, pour quatre demi-journées d'échanges et deux soirées conviviales à la Bergerie de Villarceaux, à l'invitation de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain.

Plénières

« Faire réseau, oui mais comment ? »

Les réseaux InPact sont structurés d'une manière qui correspond à leur valeurs d'autonomie, diversité, coopération et solidarité. Fédérations ou têtes de réseau, les formes de structuration ne sont pas neutres.



Un premier temps de plénière a permis d'interroger cette question à partir de deux exemples. L'histoire de la fédération Terre de liens et celle du réseau des AMAP ont été présentées aux participant·es avec les choix des acteurs et actrices lors de leur fondation.



À la suite de cette présentation a été mené un débat mouvant mettant en jeu les questions d'articulation entre structures locales et nationales, dans l'objectif de faire surgir des images sur ce que pourrait être la structuration d'InPact national et des collectifs territoriaux.

« Et vous, le métier de paysan·ne, vous le voyez comment ? »

Un groupe de travail, dans lequel sont représentés les dix membres du Pôle InPact national, est à l'œuvre depuis le printemps 2023 pour produire une définition du métier de paysan·ne. Ce travail collectif a été engagé suite à la prise de conscience que la plus grande partie de nos structures mène ou a mené des travaux sur le sujet. Suite à une première rencontre de ce groupe les 7 et 8 décembre 2023, une plénière du séminaire a été l'occasion d'une première sollicitation des membres du réseau qui n'étaient pas engagé·es dans ces travaux, en plénière puis en petits groupes.



Ateliers

Définition du métier de paysan·ne

L'atelier sur le métier a réuni 16 personnes venant des réseaux Fodear, Civam, Sol, InterAfocg, Accueil paysan, Solidarité Paysans, l'Atelier paysan, MRJC, Miramap ainsi qu'une facilitatrice.

Le groupe a mené de pair stratégie du projet et définition du métier et du contexte. Les personnes qui n'avaient pas participé aux premiers échanges du groupe en décembre 2023 ont pu revenir avec les autres sur ce qui pouvait manquer aux premières propositions. Puis en petits groupes ont été travaillés quelques aspects identifiés du métier de paysan·ne : production d'alimentation saine, aménagement du paysage, préservation du vivant, lien avec le territoire et sa population. Le groupe a ainsi produit une première définition martyre du métier de paysan·ne, issue de la définition de ce qu'est un métier.



Cette définition prend place dans un contexte mouvant et évolutif. Elle se veut inclusive et précise pour bien savoir de quoi on parle. Cette démarche prend place dans un objectif de s'identifier, se reconnaître et revendiquer les besoins spécifiques inhérents à la profession. Elle permet notamment de renforcer la position des membres d'InPact sur l'accès à la formation initiale au métier et à l'accompagnement continu des professionnel·les en installation ou installé·es.

Installation-transmission : construction d'une dynamique commune avec les structures locales

Le groupe présente un travail en cours sur les dispositifs d'accompagnement multi-utilisateurs locaux à l'installation-transmission (Damal). Ce sont des dispositifs non formalisés, qui décrivent des acteurs coopérant pour l'accompagnement commun des porteur·ses de projet et cédant·es.

La réflexion actuelle porte sur la façon de déployer ces Damal en agissant sur les échelons locaux, régionaux et national. Elle capitalise sur une matière collectée dans le projet Terreau, qui a été l'occasion de mener une étude de caractérisation de certains de ces Damal.

Propositions d'actions

Un préalable : chiffrer les accompagnements faits dans les territoires.

- Clarifier ce que sont les Damal avant de pouvoir communiquer dessus.
- Donner à voir ce qui existe/communiquer en interne (webinaire en mars, fiches, formation à l'émergence des Damal).
- Favoriser les rencontres entre les Damal et trouver des moyens de favoriser l'interconnaissance entre les structures locales (par exemple par le partage de locaux communs, de maisons paysannes, faire des AG communes).
- Mener une veille sur les financements et l'actualité politique et réglementaire.

Un séminaire du projet Terreau le 18 juin permettra de poursuivre le travail sur la coopération entre acteurs variés.

InPact territoriaux, comment faire réseau ?

Depuis quelques années, le Pôle InPact national mobilise des moyens pour l'animation d'une dynamique entre InPact territoriaux. Ceux-ci sont apparus avec la nécessité de répliquer régionalement la cohésion de travaux partagés pour faire vivre une agriculture paysanne au service des habitant·es et acteurs des territoires. Les travaux ont fait ressortir la nécessité de travailler ensemble sur les chantiers suivants :

- Mutualiser des fonctions support (communication, formation, etc.).
- Valoriser les membres du réseau.
- Chercher des financements pour soutenir des actions et du temps de travail.
- Faire du plaidoyer.
- Coopérer/impacter (s'approprier les textes de références, se compter pour montrer ce qu'on représente)
- Animer, mutualiser et former (mettre en commun nos catalogues de formation, cartographier nos actions, accompagner les InPact territoriaux).

Place des InPact locaux : il faut renforcer le lien !

- Participation aux groupes de travail thématiques.
- Présence au CA du Pôle InPact national.



Des projets alimentaires territoriaux pour faire progresser la démocratie alimentaire ?

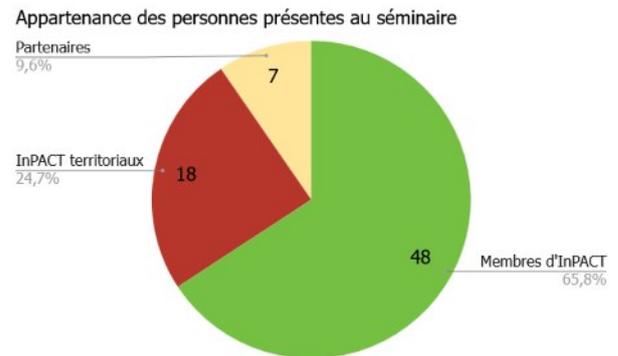


Identifier des angles à traiter au sein des projets alimentaires territoriaux (PAT). Comment s'outiller et échanger dessus ?

- La place des paysan·nes dans la gouvernance des PAT.
- Comment le PAT peut être une opportunité et un exercice d'interconnaissance entre structures membres d'InPact ? Comment on collabore au sein d'un PAT lors des concertations, des plans d'action ?
- Les PAT sont-ils une arène efficace pour plaider le bien-fondé et les spécificités de l'agriculture paysanne au service des territoires ? A contrario, est-ce un ring, voire un cirque ?
- Faut-il avoir suivi une formation spécifique pour s'impliquer dans ces PAT ? Mais aussi quelle formation des agents des collectivités pour animer la dynamique des PAT ? Quelle légitimité pour être invité·es à siéger dans les comités de pilotage ou les commissions techniques des PAT ?
- Quelles complémentarités des PAT avec d'autres politiques publiques (santé par exemple) ? De quelle autonomie disposent les PAT en relation avec les politiques spécifiques de leur territoire d'appartenance ?
- Les PAT sont une opportunité de travail et permettent/imposent de faire des pas de côté sur nos missions : comment on construit une réponse cohérente, est-ce que ça nous convient ?

Participation

73 participant-es
48 membres des structures nationales
18 membres des InPact territoriaux (Hauts-de-France, Bourgogne-Franche Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Normandie, Île-de-France)
7 partenaires



Conclusion

par Raphaël Bellanger, co-président du Pôle InPact

Cela fait une dizaine d'années que je suis investi au rythme d'InPact. On peut se remercier collectivement, remercier les salarié-es et admins qui se sont investi-es dans l'organisation, remercier la FPH pour son accueil dans ce très beau lieu.

Ce séminaire a été plutôt fluide avec des ateliers bien préparés et un rythme confortable. Les répartitions en atelier se sont faites facilement et les thèmes ont été travaillés dans la longueur, même s'il reste du travail pour finaliser. L'ambiance a été sereine et chaleureuse, signe d'un développement favorable du collectif et de ce qui se passe dans les territoires.



Il faut faire vivre et incarner InPact. Quand on va voir une collectivité, dire qu'on appartient à InPact fera avancer autant que toutes nos réflexions.

On était en cocon pendant trois jours dans un milieu confortable mais la réalité paysanne n'est pas toujours aussi rose, on ne peut pas passer outre les mobilisations en cours.

Le texte « Nous sommes le Pôle InPact » identifie les travers du système actuel sans nécessairement proposer des solutions mais nos travaux actuels le font. Il n'y a pas

de mystère, il faut changer les gouvernances et le système politique.

Merci au comité de pilotage : Véronique Guislain, Sidonie Thoraval, Marie-Océane Fekaïri, Boris Saenger et Aude Vidal.

Photos : Freddy Le Saux et Camille Curri.

Avec le soutien de